

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
24 février 2016

DATE d’AFFICHAGE
4 mars 2016

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 30
Votants : 34

L’an deux mille seize,
le 1^{er} mars à dix-neuf heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Le Guerno en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET, - M. Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : M. Patrick BUESSLER-MUELA, - Eric LIPPENS, - Hervé MICHAUD, - Mmes Odile ORJUBIN, - Martine PENOT, - Christine SAVARY.

M. Eric LIPPENS donne pouvoir à M. Denis LE RALLE

Mme Odile ORJUBIN donne pouvoir à M. Gérard GUILLOTIN

Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD

Mme Christine SAVARY donne pouvoir à M. Jean-Pierre PRUNAUT

Mme Yvette LOUER donne pouvoir à M. Christian DROUAL

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Thérèse CABON a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°26-2016 –FINANCES – BUDGET ANNEXE MAISON FUNERAIRE (402) - ADOPTION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2015**

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des Finances, des Ressources Humaines et Mutualisation, présente le compte administratif 2015 du budget annexe Maison Funéraire.

Une note d’information détaillant les dépenses et recettes de l’exercice 2015 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs.

Section de Fonctionnement	CA 2015
Dépenses de fonctionnement	20 838,84
Recettes de fonctionnement	33 059,67
Bilan exercice 2015	12 220,83
Résultat antérieur reporté	13 973,25
Résultat Section de Fonctionnement	26 194,08

Section d'investissement	CA 2015
Dépenses d'investissement	4 357,67
Recettes d'investissement	10 822,90
Bilan exercice 2015	6 465,23
Résultat antérieur reporté	18 967,42
Résultat Section d'Investissement	25 432,65

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
011 Charges à caractère général	7 281,40	21 836,42	6 423,20	29,42	15 413,22	70,58
012 Charges de personnel	3 124,09	4 000,00	3 202,44	80,06	797,56	19,94
65 Autres charges de gestion courante		2 500,00	390,30	15,61	2 109,70	84,39
67 Charges exceptionnelles		1 000,00		0,00	1 000,00	100,00
Sous-total écriture réelles	10 405,49	29 336,42	10 015,94	34,14	19 320,48	65,86
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
022 Dépenses imprévues *		1 000,00		0,00	1 000,00	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	11 347,78	10 824,58	10 822,90	99,98	1,68	0,02
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	11 347,78	11 824,58	10 822,90	91,53	1 001,68	8,47
TOTAL Dépenses de fonctionnement	21 753,27	41 161,00	20 838,84	50,63	20 322,16	49,37

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
75 Autres produits de gestion courantes	22 692,85	23 000,00	29 875,50	129,89	-6 875,50	-29,89
77 Produits exceptionnels	1 166,46	1 002,75		0,00	1 002,75	100,00
Sous-total écriture réelles	23 859,31	24 002,75	29 875,50	124,47	-5 872,75	-24,47
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
002 Résultat reporté *		13 973,25		0,00	13 973,25	100,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 184,17	3 185,00	3 184,17	99,97	0,83	0,03
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	3 184,17	17 158,25	3 184,17	18,56	13 974,08	81,44
TOTAL Recettes de fonctionnement	27 043,48	41 161,00	33 059,67	80,32	8 101,33	19,68

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures réelles						
20 Immobilisations incorporelles		1 000,00		0,00	1 000,00	100,00
21 Immobilisations corporelles	3 372,49	25 607,00	1 173,50	4,58	24 433,50	95,42
Sous-total écriture réelles	3 372,49	26 607,00	1 173,50	4,41	25 433,50	95,59
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 184,17	3 185,00	3 184,17	99,97	0,83	0,03
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	3 184,17	3 185,00	3 184,17	99,97	0,83	0,03
TOTAL Dépenses d'investissement	6 556,66	29 792,00	4 357,67	14,63	25 434,33	85,37

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	Pour mémoire CA 2014	BP 2015	CA 2015	% réalisé	Non réalisé	% non réalisé
Ecritures d'ordre ou sans réalisation						
001 Solde d'exécution reporté *		18 967,42		0,00	18 967,42	100,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	11 347,78	10 824,58	10 822,90	99,98	1,68	0,02
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	11 347,78	29 792,00	10 822,90	36,33	18 969,10	63,67
TOTAL Recettes d'investissement	11 347,78	29 792,00	10 822,90	36,33	18 969,10	63,67

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2015, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2015 du budget annexe Maison Funéraire pour l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le **04/03/16**
Le Président,

